



Une qualité de vie



La Gazette Croisienne N°67

www.lacroixvalmer.fr - septembre à novembre 2017

/// Retour sur
les incendies
de l'été

Semaine de 4 jours
Grand Cap
R.L.P.
Encours de la dette
...

- 03 Dossier
Retour sur les incendies de l'été
- 12 Social
Semaine de 4 jours
Aide aux devoirs
Un lien entre l'EHPAD et le CCAS
Au service des personnes âgées
Semaine Bleue
- 14 Tourisme
Bilan classement des meublés
Tendances de la saison
Rencontres du tourisme croisien
- 16 Projets en cours
Règlement Local de Publicité
Grand Cap
- 18 Finances
Des nouvelles
- 19 Souvenirs, souvenirs...
L'Orangerie (partie 1)
- 20 Intercommunalité
La Fibre optique
- 21 Travaux
- 22 Rétro
- 26 Agenda
- 28 Parole à la Municipalité
Les Gâches
- 29 Tribune politique
- 30 Infos pratiques
État civil

Édito

Chères Croisiennes,
Chers Croisiens,
Mes chers amis,



Qui aurait pensé au début de l'été que nous allions consacrer cette Gazette aux incendies ? En temps normal, sans doute aurions-nous évoqué dans ce numéro la rentrée des classes et des associations ou encore les actions menées dans notre commune pour l'environnement par exemple.

Hélas, comme chacun d'entre vous le sait, les incendies ont été le temps fort de l'été, occultant dans les esprits et dans les médias les actions positives de cette saison, comme les nombreuses animations culturelles ou sportives.

Désormais, le temps est à la reconquête. Reconquête des terrains, de la nature, mais aussi reconquête dans les cœurs pour que La Croix Valmer retrouve tout son éclat. Je fais confiance à toutes les personnes impliquées dans ce processus, et, comme cela a été évoqué lors la réunion publique fin août, je suis certain que ces incendies nous permettront d'œuvrer peut-être différemment à l'avenir pour être encore plus efficace dans la protection de notre patrimoine naturel.

La façon dont les Croisiens et les visiteurs ont été touchés par ces incendies témoigne qu'aujourd'hui, la sauvegarde et la mise en valeur de notre environnement sont des priorités pour chacun de nous. Cela constitue d'ailleurs un élément essentiel de notre qualité de vie.

Car cette nature qui forme l'écrin de notre commune, elle nous appartient à tous. C'est donc à chacun de nous de faire un geste pour participer à son embellissement ou à sa renaissance. Je sais pouvoir compter sur vous pour participer aux actions qui seront lancées, demain, pour redonner sa beauté à notre territoire.

D'ici là, la rentrée passée, vous avez tous replongé dans votre quotidien. Ecole, travail, activités, chacun reprend son rythme après la saison.

Je forme le vœu que pour les personnes en difficulté, isolées, malades, en recherche de travail, cet automne qui arrive soit porteur de bonnes nouvelles et d'espérance. Et que, comme la nature, une renaissance survienne afin que le bonheur reprenne sa place chez chacun de nous. N'hésitez pas à vous tourner vers vos élus, vers le centre communal d'action sociale, vers les associations : l'écoute est notre devoir, vous aider est notre mission.

À bientôt.

Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer

Directeur de publication : Bernard Jobert
Comité éditorial : Philippe Siegel, Bruno Quivy, Christine Maigret
Rédaction : Brigitte Pineau-Rinaudo, Bruno Quivy, C.C.G.S.T., Office de tourisme, Christine Maigret
Conception graphique : Christine Maigret
Couverture et relecture graphique : Julia Pons
Photos : Bruno Corbani, Julia Pons, Christine Maigret
Impression : Riccobono - Papier et imprimerie labélisés
2 000 ex. - Dépôt légal Septembre 2017
Mairie La Croix Valmer 102 rue Louis Martin



/// Retour sur les incendies de l'été

Débuté le 24 juillet 2017 vers 19h30 derrière l'hôtel croisien « Le Refuge », le feu a embrasé les collines de Gigaro, près des habitations du Mas de Gigaro.

> Un incendie exceptionnel

L'incendie a rapidement gagné le versant direction Ramatuelle vers le Cap Taillat. 21h, canadairs, trackers et hélicoptères ont fait leur travail de tentative d'extinction. Mais la nuit arrivant, ils ont dû stopper leurs actions pour les reprendre au lever du jour. 340 pompiers étaient au sol de nuit comme de jour pour protéger les habitations. À 23h30, 300 hectares avaient brûlé, surface énorme résultant du fort mistral soufflant à plus de 100 km qui a décuplé le feu jusqu'au Cap Taillat dès le lendemain soir (25 juillet 2017) puis jusqu'à L'Escalet. L'évacuation des habitants s'est poursuivie. Des renforts sont arrivés : 60 sapeurs-pompiers lundi 24 juillet, 60 de Marseille et 60 d'Ardèche dans la nuit du 24 au 25 juillet. Mardi 25 juillet au soir, le feu était contenu avec un bilan déjà lourd mais le secteur de La Tourraque paraissait sensible à une reprise du feu. Habitants et estivants ont regagné leurs habitations. 21h, le feu reprenait vers le Cap Lardier carbonisant 500 m² supplémentaires de végétation.



< Bilan des opérations à La Croix Valmer

- > 470 ha brûlés à La Croix Valmer
- > 340 sapeurs-pompiers mobilisés
- > 4 sapeurs-pompiers blessés (fumée, brûlures) dont 1 grièvement (au second degré et évacué sur Marseille)
- > 200 personnes évacuées
- > 4 canadairs, 2 trackers, 2 hélicos et 1 avion Dash utilisés
- > 2 villas touchées mais pas brûlées
- > 3 engins hors service

< Quelques chiffres de la faune et la flore établis par le Parc national de Port-Cros

- > 21 habitats d'intérêt communautaire dont 1 habitat prioritaire (mares temporaires méditerranéennes) détruits ou fortement impactés
- > 600 espèces végétales détruites ou impactées dont 20 protégées par la loi
- > Plusieurs milliers d'espèces détruites ou impactées (chiffrage impossible en l'état des connaissances)
- > Espèces protégées détruites ou impactées : insectes 4, mammifères 16, oiseaux 66, amphibiens 4, reptiles 13
- > Certaines raretés sans statut de protection ont aussi été détruites : cigale cotonneuse, certains isopodes terrestres ou insectes...



◀ Retour sur les faits

Lundi 24 juillet 2017 | Entre 19h30 et 20h

Un feu se déclare à Gigaro

Dès 21h, le feu se propage vers la Tourraque, Cap Taillat et Ramatuelle. Quelques minutes plus tard, des habitants quittent leur domicile au Mas de Gigaro alors que le feu a démarré dans le Vallon des Gâches, d'autres sont évacués par les sapeurs pompiers.

Il est 21h20 quand les canadiens qui tentaient de maîtriser le départ de feu sont rentrés sur base en raison de la nuit tombante. Les hommes de terrain au sol restent mobilisés. Au même moment, la mairie organise l'accueil des personnes évacuées à la salle des fêtes Charles Voli.

À 21h50, le feu progresse toujours vers la mer et bascule du côté du Cap Taillat, attisé par un mistral puissant. Il poursuit son chemin vers l'Escalet où les évacuations des résidents ont débuté. Terrible constat à 22h, le feu a parcouru 150 ha. Vers 22h15, le réseau électrique est coupé. Trente minutes plus tard, le feu a atteint Ramatuelle, ravageant le domaine de La Tourraque qui a été évacué ainsi que le Cap Taillat et le quartier de L'Escalet. Le feu a entraîné l'évacuation du camping Taillat. À minuit, la route départementale 93 est coupée.



Mardi 25 juillet 2017

Après une nuit catastrophique

Le bilan est lourd au réveil : 1 pompier a été brûlé au second degré par l'incendie et évacué sur Marseille. Trois autres sont blessés légèrement. Deux habitations ont été touchées et trois engins d'intervention sont hors service. Près de 250 ha ont déjà été ravagés par les flammes. Les hommes du S.D.I.S. 83 n'ont aucun répit. Il est 8h quand la route départementale 93 est réouverte à la circulation. Les canadiens sont attendus sur zone à partir de 8h40.

Le Préfet de la région P.A.C.A. fait une annonce à 9h30 : « *l'incendie est toujours extrêmement virulent et extrêmement difficile à maîtriser. (...) Le sinistre est extrêmement complexe à cause du peu de moyens pour y accéder* ». Cependant, suite aux autres feux de la région (notamment ceux en Corse), aucun canadien supplémentaire n'a été envoyé à La Croix Valmer et Ramatuelle.

9h50 : La commune informe la population que les habitants évacués du quartier de Gigaro peuvent regagner leurs habitations. Pour la Briande, La Tourraque et les hauts des Mas de Gigaro, ce n'est pas encore possible.

10h05 : La route départementale 93 est de nouveau inaccessible.

10h15 : Le préfet du département du Var, Jean-Luc Videlaïne, Stéphane Bouillon, le président





du département Marc Giraud et le premier adjoint de la commune René Carandante sont en réunion au poste de commandement de Ramatuelle avec les pompiers.

10h30 : La route départementale 93 est de nouveau ouverte dans les deux sens. Par prudence, les pompiers sont toujours sur place.

Il est 11h05 quand la commune de La Croix Valmer annonce aux habitants des haut du mas de Gigaro qu'ils peuvent retourner à leur domicile mais à pied, sans véhicule pour ne pas gêner ceux des pompiers. Cinq minutes plus tard, monsieur le préfet annonce l'envoi de deux canadairs à La Croix Valmer et Ramatuelle. Ils sont arrivés sur place à 12h.

16h35, un premier point est fait : l'incendie a progressé durant la nuit à une vitesse de 2 400m/h ; les moyens voulus

n'étaient pas disponibles, c'est donc un dispositif tendu qui s'est mis en place avec dix groupes d'intervention composés entre 350 et 400 hommes pour couvrir 400 ha ; l'ensemble des moyens est varois ; 200 personnes ont été relogées à la salle des fêtes Charles Voli et chez l'habitant ; 8 pompiers blessés dont 1 transporté à l'hôpital de Marseille ; aucun civil blessé. Le feu n'était pas contenu et le nombre d'hectares brûlés s'élève à 410. Le Cap Taillat, hormis sa pointe, est détruit dans sa totalité. Les habitations n'ont pas été touchées sur la Bastide Blanche sauf Craverie. La maison des douanes a résisté.

Une reprise du feu a eu lieu aux alentours de 21h sur le flanc droit du Cap Lardier. Le bilan est estimé à 500 m² supplémentaires détruits. Des forces des sapeurs-pompiers étaient toujours sur place alors que la majeure partie des forces d'intervention étaient déployées à Bormes-les-Mimosas.

Mercredi 26 juillet 2017

Le maire Bernard Jobert fait le point

De retour dans sa commune après avoir interrompu ses quelques jours de vacances, le maire, Bernard Jobert, a fait le point le matin sur la situation des incendies ayant ravagé La Croix Valmer depuis lundi.

Avec René Carandante, premier adjoint, qui était sur le terrain depuis le début du sinistre, entouré d'adjoints et de responsables de la commune, Bernard Jobert a tenu à remercier ceux qui se sont investis dans la lutte contre l'incendie depuis lundi : tous les élus du conseil municipal, les services municipaux, le Comité Communal des Feux de Forêt, les agents du Conservatoire du littoral et du Parc national de Port-Cros, les membres d'associations, sans oublier les particuliers ayant spontanément proposé leur aide, à la salle des fêtes ou en hébergeant des victimes du feu. La solidarité des communes du golfe a été aussi soulignée, tout particulièrement l'engagement de Philippe Leonelli, maire de Cavalaire, présent toute la nuit aux côtés des Croisiens.

De plus, Bernard Jobert a salué aussi la solidarité des habitants, commerçants, des restaurants, des propriétaires d'établissements touristiques ou de villages vacances qui ont offert de la nourriture ou des hébergements.

Plus de 200 personnes ont été accueillies à la salle des fêtes lundi soir, des navettes ont été mises en place.

15h, l'incendie est reparti avec force à Gigaro, poussé cette fois par un vent d'est. Les sites ont été fermés



Bernard Jobert, maire de La Croix Valmer avec Camille Castéran, chef de secteur Cap Lardier du Parc national de Port-Cros

et après plusieurs heures d'intervention des sapeurs-pompiers du Var et des Alpes-Maritimes ainsi que l'appui aérien de deux trackers et d'un HBE, les sapeurs-pompiers maîtrisaient le sinistre. Comme lundi soir, les populations évacuées ont été accueillies à la salle des fêtes avec des collations et ont pu regagner leur domicile à 18h.



◀ L'origine du feu

« Désolant », « violent », tels étaient les adjectifs utilisés par les témoins de l'incendie. À ce jour, il n'y a aucune certitude sur l'origine du feu. Une enquête menée par la brigade de gendarmerie Gassin-La Croix Valmer est en cours pour déterminer les causes du départ, sous l'autorité du parquet de Draguignan. Les enquêteurs sont secondés par des experts spécialisés dans le feu de forêt de la cellule Vulcain.



◀ Aujourd'hui

Victimes, services de secours, élus et institutionnels se sont retrouvés lors de la réunion publique du mardi 29 août 2017 à la salle des fêtes Charles Voli pour effectuer un premier bilan. En intervenants, on retrouvait Mrs les maires de La Croix Valmer et Ramatuelle, le Conservatoire du littoral, le Parc national de Port-Cros, le Département, le CEN PACA. Dans la salle, se trouvaient la Sous-Préfecture, les maires de Cavalaire, du Lavandou, du Rayol-Canadel, la gendarmerie nationale, les pompiers, le C.C.F.F. et les propriétaires impactés. Il est difficile de résumer les propos de la soirée. Seul le rappel des différents sujets et des remarques soulevés par l'ensemble des intervenants disposés sur scène et dans l'assistance peut être évoqué : la solidarité dont ont fait preuve les habitants, les associations et les services de la commune, les constats géographiques, écologiques et touristiques des zones touchées, les interventions possibles pour la reconstruction du site, avec qui, comment, sur quelle durée, les priorités, les éventuelles subventions.

Un compte-rendu complet est lisible sur www.lacroixvalmer.fr/Environnement, ainsi qu'une vidéo.



< Les actions de réhabilitation pour la sécurisation des personnes et la stabilisation des sols

Au Cap Lardier

Les sites demeurent fermés jusqu'au 30 septembre 2017, par arrêté municipal. Chacun est invité à faire preuve de civisme et de responsabilité en évitant de se rendre sur les lieux touchés par les incendies ou dans les massifs encore préservés. Braver cette interdiction entraîne une amende de 135€ par personne.

Les premières actions de remise en état entre le Cap Lardier et le Cap Taillat

3 demi-journées de mi-août à fin août ont permis de ramasser plus de 5 tonnes de déchets. « Concernant la restauration du site, il n'y aura pas de replantations » annonce le Conservatoire du littoral car « en 10 ans, un site méditerranéen cicatrise assez bien. Notre action est de veiller à une bonne répartition des espèces et qu'il n'y en ait pas une unique dans la forêt. » Le sentier du littoral mérite d'être restauré en priorité. Aujourd'hui, le sentier menant de La Briande au Brouis est fermé car les marches et le soutènement du sentier sont calcinés ; les randonneurs peuvent tomber à la mer. Tout le long du sentier, des casses-pattes vont être installés pour que le public ne piétine pas les zones en reconstruction. Enfin, un travail contre l'érosion des sols doit être fait par des travaux forestiers : selon la pente des sols, du géotextile peut être envisagé ou la pose d'andains (tas de branches trouvées sur place posés à la perpendiculaire de la pente) ou de houppiers. Pour se faire, un chantier d'insertion de l'association « Sauvegarde des forêts varoises » qui a l'habitude d'oeuvrer avec le Parc national de Port-Cros est présent sur le site depuis mercredi 06 septembre 2017 pour effectuer des premiers travaux de coupe. Ces derniers dureront environ 2-3 mois.

L'O.N.F. a été mandaté pour fournir fin septembre 2017 au Conservatoire du littoral une étude pour identifier les arbres qui peuvent repartir et ceux qu'il faut abattre. Le Conservatoire du littoral annonce qu'un plan de gestion va être à l'étude dès 2018. Un paysage devra être imaginé : à l'identique ou transformé ? La population devra y répondre conjointement avec le S.D.I.S., les pompiers, les associations, les services publics, le Parc national de Port-Cros et le Conservatoire du littoral.



La visite du 10 août 2017 à La Croix Valmer de Brune Poirson et Sébastien Lecornu, secrétaires d'État de Nicolas Hulot, à accéléré l'engagement de l'État dans la reconstitution du milieu naturel avec le versement de subventions.



Les bénévoles du nettoyage des sites incendiés ont ramassé des tonnes de déchets mis à nus par le feu, provenant pour la plupart des campings des années 70.



L'association « Sauvegarde des forêts varoises » mandatée depuis le 06/09/2017 par le Parc national de Port-Cros pour effectuer les premiers travaux forestiers : coupe d'arbres, installation de fascines...





À Pardigon



Lors de la réunion publique du 29/08/2017, le Conservatoire du littoral a entendu les appels à débroussaillage des riverains du site de Pardigon et des courriers rédigés par les associations locales et les municipalités de La Croix Valmer et Cavalaire-sur-mer. À ce jour, le Conservatoire du littoral a émis un avis favorable pour que l'association Aristide Fabre de Saint-Maxime menée par André Falconnet agisse fin septembre 2017 pour un débroussaillage régulier du site afin qu'il reste visible pour le grand public et que des panneaux d'information puissent être installés par la commune. Les actions de l'association : remise en culture de quelques hectares selon

les pratiques culturelles antiques (vignes et oliviers), intervention gratuite de nettoyage du site de la villa romaine pour la sécurité des personnes et le partage du public depuis le point haut à aménager depuis le parking, installation de 3 panneaux didactiques.

Appel à dons du Conservatoire du littoral pour aider à la reconstruction du site en ligne www.conservatoire-du-littoral.fr/60-faire-un-don.htm ou par courrier au Conservatoire du littoral Opération Cap Taillat et Cap Lardier Corderie Royale Rue Jean-Baptiste Audebert 17300 Rochefort

Appel à bénévolat

L'aide des bénévoles sera précieuse pour nettoyer et ramasser les déchets de l'homme et de la nature.

Inscriptions : Parc national de Port-Cros
04 94 55 14 26.

Le C.C.F.F. manque de volontaires pour des actions de prévention et pour réaliser les patrouilles en forêt.

Inscriptions en mairie 04 94 55 13 13 auprès de Pascale Veylon.





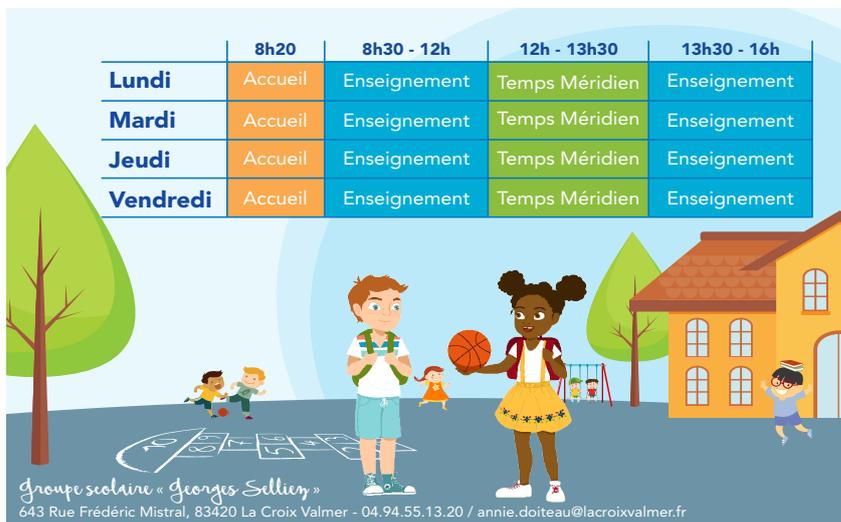
/// Écoles : une semaine sur 4 jours

Finis le mercredi ! Depuis le 04 septembre 2017, les écoles croisiennes enseignent lundi, mardi, jeudi et vendredi.

■ Contexte local

La fin d'année scolaire 2016-2017 a été bousculée par la réforme nationale sur les nouveaux rythmes scolaires, instituée par le gouvernement, qui laissait libre choix aux municipalités d'adapter leur cadence : rester à 4,5 jours en organisant des activités périscolaires ou non. Le choix devait répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local et à l'intérêt des élèves. Le décret visant à permettre cette nouvelle organisation a été publié le 29 juin au Bulletin officiel, date pour le moins tardive.

	8h20	8h30 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 16h
Lundi	Accueil	Enseignement	Temps Méridien	Enseignement
Mardi	Accueil	Enseignement	Temps Méridien	Enseignement
Jeudi	Accueil	Enseignement	Temps Méridien	Enseignement
Vendredi	Accueil	Enseignement	Temps Méridien	Enseignement



Groupe scolaire « Georges Sellié »
643 Rue Frédéric Mistral, 83420 La Croix Valmer - 04.94.55.13.20 / annie.doiteau@lacroixvalmer.fr

■ La municipalité à l'écoute des Croisiens



La municipalité, menée par Saïda Sibari adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse (photo ci-jointe lors de la rentrée des classes), reste à l'écoute des parents. Un questionnaire réalisé par les parents d'élèves a été soumis, demandant aux parents s'ils étaient favorables ou non à ce retour à 4 jours. Plus de 80% y étaient favorables ainsi que les institutrices de l'école maternelle ; seule l'équipe de l'élémentaire souhaitait rester à 4,5 jours. « L'avis de la majorité de la population devait être respecté et nous avons œuvré pour aller dans son sens » ajoute Saïda Sibari. Mardi 4 juillet 2017, parents d'élèves, directrices des écoles, enseignants et élus croisiens se sont réunis en conseil d'école extraordinaire. Tous ont voté à la majorité pour un

retour à 4 jours, laissant ainsi une journée de repos en milieu de semaine, le mercredi. Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a validé cette décision mi-juillet 2017.

/// Aide aux devoirs, appel à bénévoles

À partir d'octobre, les enfants scolarisés du CE1 au CM2 à l'école élémentaire de La Croix Valmer bénéficient d'une aide aux devoirs proposée et organisée par le C.C.A.S. Il manque des bénévoles.

Pour donner un coup de pouce aux enfants et leur donner toutes les chances de réussite scolaire, Karine Rocha du Pôle Enfance réceptionne les volontaires : Rue Frédéric Mistral - 04 98 12 61 50.



/// Entre le C.C.A.S. et l'E.H.P.A.D., il y a Claire

Christelle Ode-Roux, directrice du C.C.A.S., s'engage dans les services à la personne en brisant l'isolement de celle-ci. Elle a créé en juin 2017 une mission pour l'un de ses agents : accompagner des personnes devant quitter leur domicile pour entrer en E.H.P.A.D.

■ « Une vraie volonté politique »

Claire Veylon-Busser, directrice de la maison de retraite Les Agapanthes se réjouit de ce lien entre les 2 établissements: « ce sont souvent des personnes isolées qui présentent des troubles cognitifs importants comme Alzheimer. Nous avons déjà eu 2 ou 3 personnes accompagnées par le C.C.A.S. sur des temps de repas, en activités... Aujourd'hui, avec Claire Bonnafous, la mission est actée au cas par cas ». Christelle Ode-Roux ajoute : « C'est une vraie volonté politique où sans la famille sur place, l'institution joue un lien social. C'est la commune qui nous donne les moyens d'accompagner ces personnes », avec l'alerte et le suivi du médecin traitant.

■ Le cas de M^{me} R.

Claire Veylon-Busser, directrice de l'E.H.P.A.D., argumente avec la situation de M^{me} R. : « Âgée de 69 ans et atteinte de la maladie d'Alzheimer depuis qu'elle a 63 ans, nous connaissions sa situation à domicile depuis février avec une demande d'entrée pressante de son médecin traitant. Perdue, il est arrivé que Claire Bonnafous aille la chercher dans le village pour la secourir. Avec le départ d'un résident, la maladie s'accroît et avec le constat que les services du C.C.A.S. ne suffisaient plus, son placement a été fait en juillet 2017. M^{me} R. comprenait qu'elle n'était plus dans le même environnement. Elle cherchait ses repères, sa maison. La seule présence de Claire la rassurait. »

■ Portrait de Claire Bonnafous

« À 31 ans, je suis dans mon élément. Depuis que j'ai 10 ans, je visite les personnes âgées dans des établissements. Avant c'était avec ma grand-mère, aujourd'hui je reste bénévole à l'hôpital par l'association de V.M.E.H. et les personnes âgées en S.L.D. Je vais les voir, on discute autour d'un chocolat, je leur tiens la main et c'est tout. » Pas besoin de diplômes pour cette spécificité qui fait appel au don de soi : « quand c'est une passion, c'est normal ». Elle effectue des formations en continue via le C.C.A.S. ou par des associations telles que le « Deuil et accompagnement des familles ».



/// Au service des personnes âgées



Pour donner un peu de son temps pour le bien-être des résidents de l'E.H.P.A.D. de La Croix Valmer à travers des sorties, animations, ateliers sans oublier les fêtes et anniversaires, il faut s'adresser à l'association L'Oustaou des Agapanthes au 04 94 54 20 46.

/// Semaine Bleue

Du 2 au 8 octobre 2017, le C.C.A.S. promeut ses actions autour du sport, de la santé, du bien-être, en collaboration avec le service des sports. Des activités sont proposées aux seniors et ouvertes au public. À la piscine (aquagym), à la plage ou sur le sentier du littoral (longe-côte, marche), à la salle Rubis (gym douce sous le C.C.A.S.), à la bibliothèque (informatique)..., c'est toute une semaine qui est offerte avec la présence de professionnels (osthéopates, neuro-psy, esthéticienne...). Programme complet disponible auprès du C.C.A.S. au 04 98 12 68 40.

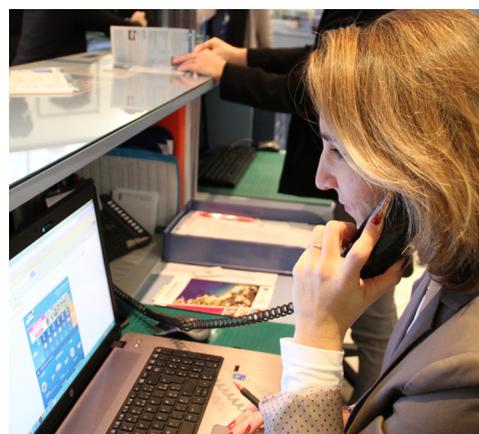
Office de tourisme

Meublés de tourisme

Fort de son expertise, Stéphanie Collomp, agent en charge des classements de meublés de tourisme, a sensibilisé de nombreux propriétaires aux avantages du classement. Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de biens qui ont été classés depuis le début de l'année. Pour moitié d'entre eux, le classement 3* a été obtenu. Gage de qualité pour la clientèle, il s'agit par ailleurs de promouvoir une offre d'hébergement qualifiée.

Si vous êtes propriétaire et que cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Stéphanie pour davantage de renseignements :

stephanie.collomp@lacroixvalmer.fr



Saison 2017 : les tendances

	2017 au 31/08	2016 au 30/09
Visiteurs accueillis à l'O.T. (visiteurs entrés)	33 219	42 736
Demandes qualifiées au comptoir	13 307	14 427
Visiteurs renseignés au B.I.T. de Gigaro au 31/08 (6 jrs de fermeture cause incendies)	1 041	1 005
Passagers navettes gratuites (en journée)	66 801	67 529
Passagers navettes nocturnes	1 058	344

À l'heure de la rentrée, les enfants retrouvent les bancs de l'école et la saison estivale touche à sa fin. C'est l'occasion de dresser un premier bilan. Pour la première fois, l'équipe de l'Office de Tourisme a organisé des accueils "hors murs" afin d'aller à la rencontre des vacanciers dans la navette et sur les plages : ce ne sont pas moins de 1 113 personnes qui ont été

renseignées en 12 journées, de fin juin à fin août.



Rencontres du tourisme croisien - 2^{ème} édition

Septembre est l'occasion pour l'agitation estivale de céder sa place à la quiétude habituelle du village. Afin d'échanger à nouveau avec les prestataires de la commune et recueillir leurs avis et remarques sur la saison 2017, le 2nd rendez-vous des Rencontres du Tourisme Croisien, se tiendra, salle Charles Voli le 26 septembre prochain. Le service

des Sports et le service Événementiel s'associent pour la première fois à l'Office de Tourisme et participeront à ces échanges. Venez nombreux livrer vos impressions sur la saison et échanger autour de sujets qui nous rassemblent afin de tracer les grandes lignes du plan d'actions 2018.



Festival « Les Anches d'Azur »



2017 aura mis en lumière des ensembles européens, notamment la Norvège et l'Irlande, sans oublier l'Ensemble Musical Croisien et le Conservatoire Rostropovitch. Œuvres classiques, contemporaines et populaires ont été interprétées avec talent. Le festival 2018 se déroulera du 29 juin au 1er juillet. La programmation est d'ores et déjà bouclée : New Jersey, Floride, Suisse seront là... alors à vos agendas !



/// La publicité à La Croix Valmer

À ce jour, aucune réglementation n'existe à La Croix Valmer concernant l'affichage publicitaire extérieur et les enseignes. Plusieurs lois et codes existent en France mais un règlement local rendra ces règles plus restrictives et surtout plus adaptées à la qualité de vie croisienne, en identifiant les zones les plus sensibles à l'environnement.

■ Aux côtés d'Event Conseil

Pour réaliser cela, un bureau d'études, Event Conseil, a été mandaté par la commune. Il a déjà posé les enjeux de sa mission, la méthodologie qu'il va employer, les moyens humains et techniques sur lesquels il va s'appuyer, et enfin énoncé un calendrier d'élaboration d'1 an et demi. Si cela paraît long, c'est parce qu'une période de concertation et réunions publiques avec élus, entreprises locales, population et associations est prévue sur 6 mois ainsi qu'une phase de 5 mois plus administrative avec enquête publique et avis des Personnes Publiques Associées.

■ Un gage communal

Tout en garantissant la liberté d'expression et la liberté du commerce et de l'industrie, le Règlement Local de Publicité établit la forme, la densité et les conditions que la place de la publicité occupe dans la commune. Il définit l'implantation des matériels constituant les publicités et les enseignes, en veillant de respecter l'aspect sécuritaire (améliorer la sécurité routière) et la qualité du cadre de vie (mise en valeur des paysages, lutte contre la pollution visuelle).

■ 4 étapes

- > Observer le territoire
- > Définir des objectifs
- > Délimitation des zones de publicité et dispositions réglementaires
- > Arrêt et approbation du R.L.P.



La commune s'engage pour une signalétique

Pour les commerçants (fléchage des établissements hôteliers et de restauration, des commerces situés dans la Zone Artisanale du Gourbenet et en coeur de village, campings...)

Routière

Sur bâtiments communaux

Sur monuments historiques

Pour les activités de loisirs



/// Grand Cap : la commune devient usufruitière

Comme cela avait été évoqué dans les précédentes gazettes, le dossier « Grand Cap » est en voie d'être résolu. Il a fallu au maire et à son équipe municipale des mois de travail, de rencontres, de réunions, de rendez-vous pour aboutir à une solution satisfaisante pour la commune et l'intérêt général.

■ Historique

L'E.P.F.R. est propriétaire de l'ensemble du site et, depuis le 30 septembre 2013, a cédé sa gestion à la commune. Cette dernière y propose des logements pour du personnel saisonnier du secteur touristique et tertiaire qui est en déficit de disponibilités en logement. L'ensemble a été mis en vente en 2014. Le dernier acheteur positionné en 2015, s'est ensuite rétracté. La conjoncture économique, la situation du site, l'architecture des bâtiments ne facilitaient pas les contacts avec d'éventuels repreneurs. Mais un second investisseur, le groupe Edouard Denis, a proposé de racheter l'ensemble autour d'un projet qui prévoit plusieurs volets.

■ L'opération

L'Établissement Public Foncier, organisme d'État, qui intervient pour de nombreuses communes, a signé, en tant que délégataire de la commune, une promesse de vente avec le groupe Edouard Denis (groupe Nexity). Le site va être morcelé avec plusieurs destinations. La 1^{ère} concernera un projet de centre de formation aux métiers de l'hôtellerie porté par la société ABCD. La 2^{de} sera la vente d'une soixantaine d'appartements qui, selon la volonté de la municipalité, seront vendus en priorité à des entreprises croisiennes afin de pouvoir y loger des travailleurs. La 3^{ème} destination est la vente d'une quarantaine d'appartements à la société PERL qui en rétrocédera l'usufruit à la commune pendant 15 ans. Le montant de cette transaction s'élève à 30 000 € pour 15 ans d'usage plein.

Le groupe Edouard Denis va remettre les logements en état, avant que la commune ne puisse les louer avec **une recette estimée de 70 à 80 000 € par an**. Une bonne affaire donc, si l'on sait combien aujourd'hui il est difficile de trouver du logement et surtout, quand l'on mesure les difficultés de reconversion pour le site de Grand Cap.

■ Une décision pas facile

Avant de parvenir à cet accord, la municipalité avait rencontré d'autres sociétés intéressées, mais sans parvenir à des accords. La ligne de conduite sur cette opération voulue par l'équipe municipale était claire : conserver sa vocation de logement et de tourisme à cet ensemble, sans tomber dans une affaire de promotion immobilière et sans que le lieu échappe à la commune. L'objectif est atteint avec ce montage qui permet de préserver les intérêts des Croisiens : au bout de 15 ans, l'opération aura rapporté une somme conséquente pour le budget communal, une possibilité de nouveaux logements s'ouvre et le site n'est pas impacté.

1. La commune bénéficie d'une occupation en usufruit de 47 logements et 47 places de parking sur 15 ans pour le prix de 30 000 €. L'occupation des logements doit être au profit d'entreprises croisiennes.
2. 62 logements sont vendus préférentiellement à des entreprises croisiennes pour qu'elles y logent leur personnel.
3. Une partie des installations est consacrée à un centre de formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Lors du conseil municipal de septembre 2017, la municipalité a voté à la majorité

/// Des nouvelles des finances

Le Préfet du Var, s'il souligne dans sa lettre les efforts réalisés par la commune pour redresser la situation financière et remarque l'évolution favorable de son autofinancement, met l'accent sur le haut niveau d'endettement. C'est pourquoi, en cette année 2017, une restructuration des emprunts a été entreprise avec comme double objectif :

- **Alléger les dépenses de fonctionnement** en réduisant la masse des frais financiers,
- **Sécuriser l'ensemble des emprunts** en privilégiant autant que possible l'adoption de taux fixes à la place de taux variables.

À ce titre, des négociations avec les deux principales banques prêteuses sont en cours et des résultats satisfaisants sont attendus avant la fin de l'année.



PREFET DU VAR

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES FINANCES PUBLIQUES

Toulon, le 02 JUN 2017

Monsieur le Maire,

Comme chaque année, dans le cadre de l'observatoire des budgets locaux, les communes dont les ratios financiers calculés à partir du compte de gestion de l'année N-1 attestent d'une fragilité plus ou moins marquée, sont inscrites dans le réseau d'alerte.

Votre commune, suivie par l'observatoire depuis 2012, reste concernée par ce dispositif.

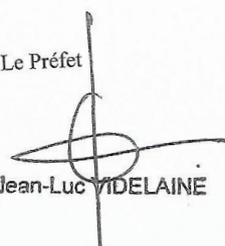
L'examen des comptes 2016 montre globalement une amélioration de la situation financière, notamment s'agissant de l'encours de la dette qui diminue, du fonds de roulement qui évolue favorablement et d'une reprise timide des investissements.

Cette situation s'explique par les efforts consentis par votre commune pour redresser une situation qui demeure cependant délicate en raison d'un fort état d'endettement et d'un cycle d'exploitation fragile.

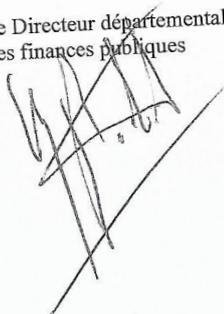
Nous vous félicitons des efforts qui ont été menés et vous encourageons à persévérer dans cette voie. Ainsi, vos charges et vos investissements doivent être contenus pour accroître votre capacité d'autofinancement et poursuivre le désendettement de votre commune.

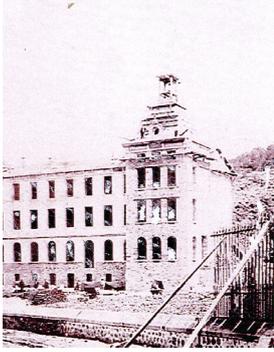
Dans ce contexte, nous demandons à Monsieur le Sous-préfet de Draguignan d'évoquer avec vous les perspectives financières de votre commune.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Préfet

Jean-Luc VIDELAÏNE

Monsieur Bernard JOBERT
Maire de La Croix-Valmer
Hôtel de Ville
102, rue Louis Martin
83420 LA CROIX-VALMER

Le Directeur départemental
des finances publiques




/// L'Orangerie, alias Parc Hôtel, Kommandatur, Grand Hôtel, couvent des sœurs de Nazareth (1^{ère} partie)

Dans son écrin de verdure, L'Orangerie figure toujours aux premières places des bijoux architecturaux de notre village et son histoire est riche en péripéties.

■ 1898-1901 : la construction

« Dans la foulée des colossaux chantiers des Missions Africaines et du Kensington (ex congrégation de N. D. des Apôtres), les pieux actionnaires du Domaine* et leur remarquable architecte, M. Chevallet, lancent la construction du couvent-orphelinat des Sœurs de Nazareth qui, comme ses voisins, sera seulement mis à disposition sous certaines conditions. Ainsi, des accords de 1896 stipulent que tous ces bâtiments sont « prêtés » mais qu'ils reviendront au Domaine si les congrégations se retirent... »

Fin 1898, dans le merveilleux amphithéâtre de pins, mimosas et eucalyptus, l'entrepreneur local M. Domenighetti, édifie le majestueux bâtiment véritable frère du Kensington dont il diffère cependant par son toit de tuiles vernissées moins pentu, son clocheton avec campanile, son aile restée inachevée à l'est, ses fenêtres aux dimensions volontairement différentes, ses contreforts souterrains et son parc majestueux aux allées bordées de palmiers.

■ Les sœurs de Nazareth

Vers 1901, les sœurs de Nazareth s'installent dans leur magnifique couvent-orphelinat mais à peine ont-elles le temps d'accueillir quelques jeunes orphelines, d'instaurer des processions au calvaire de style rocaille et de se recueillir dans leur belle chapelle, que se profile la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état ! En accord avec le Domaine, en 1904 elles choisissent de rejoindre leur maison mère et quittent les lieux.

■ 1905-1939 : la vie au Grand Hôtel

C'est ainsi que le Domaine récupère son bien et se lance dans le tourisme et l'hôtellerie en confiant à M. Adolphe Crescentino, membre du Touring Club et déjà propriétaire

d'un hôtel dans le Valais Suisse, la direction de l'ex couvent rebaptisé « Le Grand Hôtel ». Une nouvelle vie commence.

Le bâtiment devient un hôtel de luxe doté de plus de 40 belles chambres avec boudoirs et chauffage central, une chapelle transformée en élégant salon, une vaste salle à manger qui s'étend vers les terrasses, un médecin attaché à l'hôtel, un remarquable service de voitures pour les déplacements des clients... Alléchée par les plaquettes publicitaires adroitement conçues par M. Crescentino, une clientèle cosmopolite très aisée va fréquenter assidûment « Le Grand Hôtel » qui sera peu atteint par la guerre de 14. Le site exceptionnel, la douceur climatique hivernale, la gastronomie réputée, fidélisent les touristes Français, Suisses, Anglais, Belges...



Sur les routes qui conduisent aux plages de la Douane, de Gigaro et au célèbre restaurant-salon de thé de « La Bouillabaisse », se croisent calèches, automobiles, randonneurs... Desservi par la route du Touring Club et par le Train des Pignes, un tourisme Croisien de grande qualité prend son essor !

Les familles du pays employées au Grand Hôtel : Lacaule, Fiandino, Folco, Omega, Siegel... ont transmis les souvenirs de cette « Belle époque » : le luxe ambiant, la légendaire gastronomie, la gaieté des serveurs qui comptabilisaient le nombre impressionnant de fourragères accrochées aux épaulettes des officiers, les dames de compagnie toujours très affairées...

En 1939, avec la déclaration de la guerre, cette vie d'un autre siècle sombre brutalement et Le Grand Hôtel va même devenir la Kommandantur... »

Brigitte Rinaudo-Pineau

*Domaine des vignobles de la Croix et de Cavalaire fondé par M. de Vrégille et ses actionnaires

Sources : « Si La Croix Valmer m'était contée » de Pierre Bérenquier et Archives



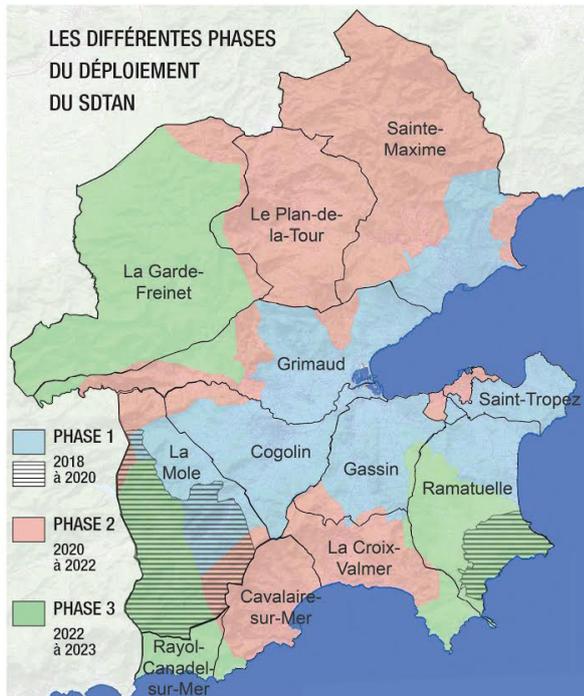
/// Fibre optique et Internet Très Haut Débit : la communauté de communes active la connexion !



Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (T.H.D.), la communauté de communes assure depuis le 2 novembre 2016 la compétence « Aménagement numérique du territoire ». Le chemin à parcourir pour que la fibre et le T.H.D. arrivent à la porte de chacun des foyers de La Croix Valmer est encore long mais le processus est lancé. L'enjeu ? L'attractivité de la commune mais aussi de l'ensemble du Golfe de Saint-Tropez !

■ Début des travaux en 2020 pour La Croix Valmer

C'est le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Var, adopté par le Conseil départemental le 18 décembre 2014, qui fixe les ambitions du département en matière d'aménagement numérique pour les 15 prochaines années. Sur le Golfe, il est programmé en 3 phases de développement.



En 2016, ce sont les zones les plus défavorisées en terme de technologies alternatives qui ont été mises en avant – les phases 2 et 3, dont fait partie La Croix Valmer, sont prévues respectivement dès 2020 et 2022 - tout autant

que le déploiement du réseau fibre optique dans sa globalité.

■ Répondre aux besoins d'aujourd'hui et demain

Le déploiement de la fibre - ce cheveu de verre capable de propulser une très grande quantité d'informations à la vitesse de la lumière et qui la fait transiter à la maison comme au bureau - palliera l'absence d'offres privées sur le territoire. L'enjeu premier du Très Haut Débit Internet étant, en effet, de répondre aux besoins des administrés, aujourd'hui et pour les prochaines cinquante années en terme de débit.

Le « triple play* » pour tous sur La Croix Valmer? Travaux (bientôt) en cours !

> Le PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT, c'est quoi ?

Dans le cadre des objectifs fixés par l'Europe, l'État a lancé le « Plan France Très Haut Débit » qui consiste au déploiement du très haut débit pour tous d'ici 2030. Depuis ces derniers mois et ce jusqu'en 2020, priorité est donnée aux « zones blanches ». Viendront ensuite les phases de stabilisation et généralisation pour atteindre 100% du territoire en 2023.

*ensemble de trois services dans le cadre d'un contrat unique : accès à internet, téléphonie fixe, télévision

/// Des travaux pour embellir le quotidien



◀ Installation de bornes rétractables
Place des Palmiers
Juin 2017

➤ Changement de pelouse synthétique
Stade M.L. Raymond
Août 2017



◀ Ressellement du regard
Rue du 8 Mai 1945
Juin 2017

➤ Installation de bornes rétractables
Rue Louis Martin
Juillet 2017



◀ Renouvellement du réseau eaux usées
Rue du Charron
Septembre 2017

Gala de chant et harpe de la M.J.C. - 29 mai 2017



Festival de Folklore Portugais - 3 au 4 juin 2017



Flower Island - 16 juin 2017



Pose la 1^{ère} pierre « Le Parc » - 16 juin 2017



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017



Réunion publique « Coeur de village » - 20 juin 2017



Fête de la musique - 21 juin 2017



Exposition « La Croix Valmer fait son cinéma »

22 juin au 30 septembre 2017



Fête locale - 22 au 25 juin 2017



Inauguration du sentier marin - 28 juin 2017



Festival « Les Anches d'Azur » - 30 juin au 2 juillet 2017



Nocturnes Croisiennes - Été 2017



Traversées à la nage - 20 juillet, 10 & 24 août 2017



12h Natation - 12 juillet 2017



Journées de sensibilisation - 16 juillet & 18 août



Tournoi Beach Volley - 4, 5 & 6 août 2017



Cérémonie commémorative du Débarquement - 15 août 2017



/// Agenda

·Septembre·

Exposition

« La Croix Valmer fait son cinéma »

Jusqu'au 30/09/2017

Villa Turquoise

Jeu Provençal

« Grand prix des artisans et commerçants »

Le 24/09/2017

Plage du Débarquement
10h

Vide-greniers

Le 24/09/2017

Villa Sabrina

9h-17h



·Octobre·

Loto A.C.T.A.

Le 01/10/2017

Salle des fêtes Charles Voli

15h30

Semaine Bleue

Du 02 au 08/10/2017

Programme au C.C.A.S.

Braderie de l'Association Familiale

Le 08/10/2017

Devant l'Office du tourisme

8h

Grand buffet Croisien

Le 08/10/2017

Place Georges Foisy

De 10h à 14h



Vide-greniers « Odyssez nous »

Le 14/10/2017

Forum René Rinaudo

8h - 17h

Café-conférence

« Entrée en

institution,

est-ce

nécessaire? Le

fonctionnement

des différentes

institutions

prenant en

charge les

personnes

malades »

Le 17/10/2017

Salle Rubis

14h - 15h30



Concours photos « Notre Village »

du 21/10/2017 au 29/10/2017

Villa Turquoise

Sortie Football

O.M. - P.S.G.

Le 22/10/2017

Départ 16h30

Arrêt de bus Office du tourisme

Assemblée générale M.J.C.

Le 22/10/2017

Salle des fêtes Charles Voli

18h

Exposition des professeurs

de la Maison des arts de la M.J.C.

du 24/10/2017 au 31/10/2017

Salle des fêtes Charles Voli



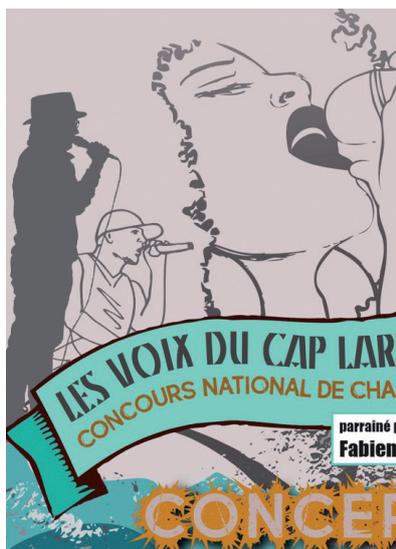
.Novembre.

Assemblée générale
Boule Gassin - Croix Valmer
Le 03/11/2017
Salle des fêtes Charles Voli
18h

Les Voix du Cap Lardier
du 10/11/2017 au 11/11/2017
Salle des fêtes
Charles Voli

Cérémonie commémorative
Le 11/11/2017
Monument aux Morts
11h

Café-conférence
Thématiques choisies par les aidants en fonction de leurs besoins
Le 14/11/2017
Salle Rubis
De 14h à 15h30



Sortie Football
Monaco - P.S.G.
Le 26/11/2017
Départ
Arrêt de bus Office du tourisme

/// De nouveaux cours de théâtre à la Maison des Jeunes et de la Culture

La M.J.C. propose de nouveaux cours de théâtre avec Cyril Harraka, comédien professionnel, pour les plus de 16 ans et les adultes, chaque mercredi de 20h à 21h30.



Il a commencé le théâtre à 14 ans avec Véronique Siffredi, directrice de l'école de théâtre de Grimaud, puis il a entrepris des études théâtrales et est parti sur les routes avec sa troupe. Durant 20 ans, il a interprété

différents rôles classiques ou plus contemporains. Il est aujourd'hui de retour chez lui, à Cogolin, pour prodiguer ses conseils en mise en scène, jeu scénique, techniques corporelles et vocales.

Inscriptions dès aujourd'hui à la M.J.C., 303 bd des Villas, au 04 98 12 99 60.



/// Parole de la Municipalité

Les terribles incendies qui ont ravagé La Croix Valmer cet été sont largement évoqués dans cette Gazette. À cette occasion, nous n'avons eu qu'à nous féliciter du comportement des Croisiens qui se sont tous mobilisés pour soutenir les personnes en difficulté et tous les agents des services intervenant sur ces incendies.



Cette solidarité a fait plaisir à voir et elle témoigne qu'au-delà de différends bien légitimes que nous pouvons avoir, par exemple avec l'équipe des élus d'opposition sur la conduite des affaires municipales, nous savons nous réunir lorsque l'intérêt général est en jeu.

En revanche, ces incendies ont aussi été l'occasion pour certaines personnes, heureusement peu

nombreuses, de se prêter, en particulier sur les réseaux sociaux, à des amalgames, des insinuations et même des propos diffamatoires, liant les incendies au projet immobilier situé près du Vallon des Gâches. Chacun sait bien que le temps « où l'on faisait brûler des parcelles pour les construire ensuite » n'existe plus (si tant qu'il n'ait jamais existé). Les lois de la République ne changent pas en fonction d'un feu.

Qu'importe : nous avons eu droit à des amalgames douteux, et il a fallu rappeler aux auteurs de textes mensongers que l'on ne pouvait pas écrire n'importe quoi et que la loi sanctionnait ces dérapages. Certains l'ont compris et se sont excusés.

De même, nous avons dû aussi rappeler qu'il ne pouvait pas être dit n'importe quoi sur l'attribution des lots de plage, là aussi encadrés par une procédure très stricte et très contrôlée.

De nos jours, avec la multiplication des réseaux de communication instantanés, une rumeur ou une contre vérité peuvent vite tenir lieu de vérité...

Mais de nos jours, aussi, tout se sait, ou presque, et les élus,



comme les citoyens, agissent en toute transparence, avec des contrôles de l'État de plus en plus stricts dans tous les domaines.

Dans les événements difficiles, il faut savoir raison garder, prendre du recul, ne pas dire ou écrire n'importe quoi sans éléments tangibles.

Nous nous efforçons depuis notre élection de rester fidèles à nos engagements et à notre parole, en évitant de rebondir sur les polémiques, d'alimenter la machine à rumeurs, de tomber dans les pièges des batailles de clocher sans intérêt.

C'est notre ligne de conduite et nous nous y tiendrons.

L'équipe municipale

La Parole de l'Opposition

Nous tenons en premier lieu à **saluer le courage des sapeurs-pompiers** qui ont combattu les dramatiques incendies de la fin du mois de juillet, l'implication du **Comité Communal de Feux de Forêt** mais aussi **la compétence et l'humanité de l'ensemble des agents de la commune lesquels, sous la houlette de leur Directeur Général, Francis CAYOL**, ont pris en charge la délicate mission des évacuations des personnes mises en danger et hébergements d'urgence.

À saluer, encore, **le formidable élan de solidarité des Croisiens** qui furent nombreux à ouvrir la porte de leurs maisons pour offrir un toit à ceux qui l'avaient soudain perdu.

Nos caps ont été défigurés et le resteront pendant de longues années. Même protégés par le Conservatoire du Littoral, ils sont finalement bien vulnérables.

Nous avons appris avec regret la fermeture de l'agence du Crédit Agricole, à la fin du mois de juillet ; même si notre commune ne pouvait l'empêcher, **cette circonstance doit nous inciter à faire preuve de vigilance dans les projets d'aménagement afin de maintenir, dans l'intérêt des Croisiens, un réel tissu commercial.**

Pour clore cette page nous ne pouvons laisser sans réponse la « mise au point » de « l'équipe municipale » au demeurant photographiée (page 28 de la précédente gazette) qui n'a pas admis notre critique portant sur des

sujets majeurs.

Tout d'abord, un réel étonnement : **dans toutes les communes de France et de Navarre une «équipe municipale » est constituée par l'ensemble des élus** et ne se réduit certainement pas à certains membres de la majorité ; alors **pourquoi nous en avoir exclus ?** curieux...

Ensuite, notre propos n'a en rien été diffamant ; si tel avait été le cas le Maire aurait refusé sa publication !

Il est en tout cas bien **injuste de stigmatiser notre groupe** lequel ne se cantonne pas dans une opposition systématique ; lorsque nous estimons que les décisions proposées sont favorables aux Croisiens nous les approuvons sans réserve..

En revanche lorsqu'il n'en est pas ainsi, nous exprimons , sans langue de bois, notre désaccord que ce soit en commission ou en conseil municipal (cf les comptes rendus et PV). Alors dans la gazette , pas de langue de bois non plus !

Enfin **le Maire et ses adjoints ne peuvent sérieusement nier la réelle contribution que nous apportons tous les cinq au sein des commissions municipales.**

Bref, **il est certainement des sujets qui fâchent ; mais de là à réduire aussi péjorativement le rôle de notre groupe... ce n'est pas raisonnable !** il n'y a pas de démocratie sans respect de la minorité.

*B. BRUNEL, C. BRUNETTO, M-F. CASADÉI,
R. OLIVIER et E.TESSON*

Un village à notre image

Patrimoine en danger.

Cet été aura à ce jour été marqué par deux départ de feu sur la commune dont le deuxième a ravagé le Cap Lardier.

Nous tenons à assurer de notre profond soutien les familles qui ont été touchées de manière directe par cet incendie.

Nous partageons aussi le chagrin de tous devant cette nature ravagée.

Cette catastrophe a révélé la formidable solidarité des Croisiens et le courage et l'engagement de certains d'entre eux. Pompiers, Police Municipale, Agents

Municipaux, Elus, Commerçants, Associations ou Simple Citoyen ont conjugué leurs efforts pour faire face, un grand merci à eux.

Des leçons sont à tirer de ces évènements tant au niveau de nos réactivité et capacité opérationnelles dans ces situations exceptionnelles qu'au niveau de l'accélération nécessaire de l'aménagement du site de Pardigon, qu'au niveau de la réflexion générale des aménagements des zones naturelles afin de mieux les protéger.

L'A.S.S.C.V. concernant ces deux derniers sujets a réuni très rapidement en réunion publique tous les responsables engagés sur ces zones et nous les en remercions car cela a permis une information aux Croisiens.

S. MÉCHIN

Piscine municipale

Entrée gratuite



> **Septembre 2017**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h15-13h45/15h45-18h

Mercredi 11h15-18h

Samedi 11h-18h

Dimanche 14h-18h

> **Aquabike** : 18h-18h45 du lundi au vendredi

> **Aquagym** : 18h45-19h30 mercredi et vendredi

> **Entraînement adultes** : 18h45 à 19h30, lundi et jeudi

> **Octobre 2017**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h15-13h45/15h30-17h

Mercredi, samedi 11h-17h

Dimanche 14h-17h

> **Fermeture** le 31 octobre selon la météo

> **Informations** : 04 94 79 72 47

Inscriptions sur liste électorale

Présentez-vous dès à présent en mairie au service élections muni de votre carte d'identité et d'une attestation de domicile de moins de 3 mois. Une permanence est exceptionnellement effectuée en mairie samedi 31 décembre 2016 de 9h à 12h. Renseignements au 04 94 55 13 13.



Changement d'adresse dans la commune

Signalez-le au Service Élections muni des mêmes documents que ci-dessus.

Demande et renouvellement de carte nationale d'identité

Uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil : Grimaud, Cavalaire-sur-mer, Saint-Tropez et Sainte-Maxime.

Réaménagements T.N.T. le 21 novembre 2017



La Croix Valmer sera concernée par des modifications de la T.N.T. pour libérer des fréquences vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G). Cette opération va avoir un impact pour les téléspectateurs qui reçoivent la T.N.T. par l'antenne râteau. Ce 21 novembre, ils devront rechercher les chaînes pour continuer de recevoir les programmes.

www.recevoirlatnt.fr

0 970 818 818 (appel non surtaxé)

Suivez-nous en vidéos !



www.lacroixvalmer.fr rubrique Toutes nos vidéos

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

sur www.lacroixvalmer.fr/sécurité

Rendez-vous avec le Maire

Téléphoner au secrétariat du Maire : 04 94 55 13 13.



75 ans de mariage pour Jean-Marie et Simone Defaye

Tous deux résidents aux Agapanthes, ils ont célébré mercredi 12 juillet leurs 75 années passées ensemble. Ils se sont connus enfants, se plaisaient déjà. La guerre les a séparés puis ils se sont retrouvés et mariés en 1942. Ils ont eu 2 filles. Leur goût

partagé pour les voyages les a emmenés au Brésil, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Amérique du nord... Une anecdote ? Ils ont réalisé ensemble, en 1979, un voyage en tandem de 1 090 km, reliant ainsi Montargis à La Croix Valmer. Félicitations !

/// État civil

Naissances

Layna AKHOUDAS
le 29 mai 2017
à Gassin

Léonard FERRI
le 5 juin 2017
à Gassin

Yliana PHILIPPY
le 8 juin 2017
à Gassin

Felice VENTURA
le 8 juin 2017
à Gassin

Gustave BISCOT
le 25 juin 2017
à Gassin

Lyam LANGOLF
le 1^{er} juillet 2017
à Gassin

Yohan VANENSAVEL
RAZANAKOLONA
le 11 juillet 2017
à Gassin

Adam POP
le 14 juillet 2017
à Gassin

Bowie ROPARS
le 16 juillet 2017
à Gassin

Baraa ABID
le 27 juillet 2017
à Gassin

Kheira LAKEHAL
le 7 août 2017
à Gassin

Mariages

Christian DUFOUR et
Roseline FOURNIER
le 26 mai 2017

Elio CARNISELLI et
Christiane DELPLACE
le 3 juin 2017

Vincent DEGNIROL et
Laura KENYON
le 3 juin 2017

Benjamin VINCENT et
Stéphanie ROCHA
le 24 juin 2017

Romain MELARD et
Louise ALOSTERY
le 24 juin 2017

Jean-Michel MEAZZA et
Stéphanie PONS
le 1^{er} juillet 2017

Grégory HENNEUSE et
Emmanuelle COURCHELLE
le 1^{er} juillet 2017

David JOUSSE et
Camille MARSALA
le 15 juillet 2017

Frédéric BOUGHAR et
Corinne MARCELLINO
le 4 août 2017

Décès

Marcel TIEBOT
le 23 mai 2017
à Draguignan

Robert COLOMBANI
le 12 juin 2017
à Gassin

Jean DI RAIMONDO
le 29 juin 2017
à Gassin

Alain DUTRON
le 30 juin 2017
à La Croix Valmer

Simone SENNEPIN veuve BRISSAUD
le 6 juillet 2017
à La Croix Valmer

Jean PAULY
le 13 juillet 2017
à La Croix Valmer

Jean Charles QUEIROLO
le 22 juillet 2017
à Gassin

Josette SANTINI épouse POLI
le 26 juillet 2017
à La Croix Valmer

Irmgard JANSE v
euve VAN ROOY
le 14 août 2017
à La Croix Valmer



Organisé par la Municipalité

Grand buffet Croisien 2017

Apportez et partagez
vos spécialités culinaires
aux saveurs du monde

Spectacle des
enfants du
Pôle Enfance

Concours cuisine
Aïoli - Anchoïade - Confiture
Bons d'achats à gagner chez
les commerçants
partenaires

LA CROIX
VALMER



Une qualité de vie



Dim. 8 Octobre
à partir de 10h30 - Place foisy

Inscriptions & Renseignements au C.C.A.S.
04 98 12 68 40 - www.lacroixvalmer.fr